

S.E.L.A.R.L. MERCADIÉ & ASSOCIÉS

22 septembre 2024, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 22 juillet 2024, et en l'absence d'opposition du bureau de la Chambre nationale des commissaires de justice dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société par actions simplifiée à associé unique, « SASU DESMARTHON-MERCADIÉ », Commissaire de justice associée à la résidence de Roanne (Loire), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « MERCADIÉ & ASSOCIÉS »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Paul MERCADIÉ